

Honoraires de transaction TTC maximum

Prix de vente TTC (tranches non cumulables)	Habitation / Professionnel	Terrain
Box, parking et divers Jusqu'à 50 000 €	10 % TTC avec un minimum de 4 000 € TTC	
De 50 001 € à 90 000 €	9 % TTC	De 0 à 350 000 € forfait de 15 000 €
De 90 001 € à 130 000 €	8,5 % TTC	
De 130 001 € à 180 000 €	8 % TTC	
De 180 001 € à 240 000 €	6,5 % TTC	
De 240 001 € à 290 000 €	6 % TTC	À partir de 350 001 € Honoraires de 5 % TTC
De 290 001 € à 350 000 €	5,85 % TTC	
De 350 001 € à 420 000 €	5 % TTC	
Au-dessus de 420 001 €	4,85 % TTC	

LOCATION (zone tendue) :

- 10 € / m² : dossier et rédaction de bail
- 3 € / m² : états des lieux

Rédaction de compromis seul : 3 000 € TTC

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial. Honoraires TTC (dont T.V.A de 20 %) calculés sur le prix de vente à charge vendeur (à l'exception des successions : charge acquéreur)

Orpi CENTRE IMMO 95 - 42 rue Alfred Labrière 95100 ARGENTEUIL

Honoraires au 10/09/2024

SAS Celogi Immo au capital social de 1000 euros / RCS de Pontoise n° 908449457 / Carte professionnelle T n° CPI 9501 2023 000 000 046 délivrée par la CCI Paris Île-de-France / Garantie : ALLIANZ, 1 cours Michelet - CS 30051 92076 Paris La Défense Cedex
Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.

La délivrance d'une note est obligatoire.

DECLARANT NE POUVOIR NI RECEVOIR NI DETENIR D'AUTRES FONDS, EFFETS OU VALEURS QUE CEUX REPRESENTATIFS DE SA REMUNERATION